



OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

Consultation sur le projet de  
*Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal*

Résultats des réponses à un questionnaire soumis à la population  
(du 14 mars au 28 avril 2008)

Par : Alain Péricard  
*Passez Go Recherche*

Mai 2008



## **Avant-propos**

Le 25 janvier 2008, le conseil municipal mandatait l'Office de consultation publique de Montréal pour tenir une consultation sur le projet de Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal et sur les modifications au document complémentaire, une partie intégrante du Plan d'urbanisme de la Ville, afin de mettre en œuvre ce Plan.

Comme cela est son habitude, l'Office a organisé une série d'activités pour informer la population, permettre aux citoyens de prendre connaissance du projet, poser des questions d'éclaircissements et donner son opinion sur les documents sous examen.

Cependant, considérant l'importance du projet et l'intérêt que les montréalais portent pour le mont Royal, nous avons décidé de faire un pas de plus dans la consultation afin de rejoindre le plus grand nombre de citoyens ayant un intérêt ou étant des usagers de la montagne. Pour ce faire, nous avons opté pour la mise au point et la diffusion d'un questionnaire disponible en français et anglais et pouvant être rempli par voie électronique sur le site internet de l'Office ou manuellement lors des assemblées de consultation publique ou à l'occasion de présences ponctuelles d'équipes de l'Office sur la montagne. Nous nous sommes adjoints les services de professionnels de ces pratiques pour mener cette opération.

Comme pour l'ensemble de la consultation publique sur ce dossier, comme dans les autres, un des objectifs visés est de connaître l'opinion des citoyens sur le projet sous examen. En conséquence, le questionnaire a été bâti autour des thèmes principaux du projet de Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal et les questions voulaient mesurer le niveau d'adhésion aux orientations contenues dans ce projet de Plan. En toute logique, elles ne sont donc pas neutres et intègrent les partis d'aménagement contenus dans le document présenté par la Ville.

Près de 3000 questionnaires ont été reçus, la grande majorité par voie électronique. Ce rapport présente l'analyse et les conclusions que nous pouvons tirer des réponses fournies. Il s'agissait pour l'Office d'une première opération à grande échelle d'administration d'un questionnaire. Nous constatons, à la lumière de la quantité et de la qualité des réponses, que l'exercice en valait la peine. Nous en ferons un bilan détaillé afin de pouvoir éventuellement répéter l'expérience en faisant les ajustements nécessaires pour améliorer cet outil de consultation publique.

Louise Roy  
Présidente de l'Office de consultation publique de Montréal.



## Table des matières

<b>1.</b>	<b>Contexte</b> .....	1
<b>2.</b>	<b>Méthodologie et résultats</b> .....	1
2.1	Les données.....	2
<b>3.</b>	<b>Profil des répondants</b> .....	3
<b>4.</b>	<b>Réponses aux questions</b> .....	5
4.1	Protection de la faune et de la flore.....	6
4.2	Circulation automobile de transit.....	8
4.3	Accès en automobile et stationnement.....	10
4.4	Vélo hors piste .....	12
4.5	Accès et signalisation.....	14
4.6	Milieus construits et aménagés.....	16
4.7	Grands rassemblements.....	18
4.8	Paysages.....	19
<b>5.</b>	<b>La protection et la mise en valeur du mont Royal d’après les répondants</b> .....	21
5.1	Les répondants fonctionnaires de la ville de Montréal et les autres .....	21
5.2	La population montréalaise et la protection du mont Royal .....	22
<b>6.</b>	<b>Conclusions</b> .....	23
<b>7.</b>	<b>Autres sujets abordés dans les commentaires</b> .....	25
	<b>Annexe 1 : Questionnaire</b> .....	29
	<b>Annexe 2 : Messages personnels d’amoureux de la montagne</b> .....	35



**Consultation sur le projet de *Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal***  
Résultats des réponses à un questionnaire soumis à la population  
(du 14 mars au 28 avril 2008)

## 1. Contexte

Le mont Royal constitue pour la population et les visiteurs de la métropole québécoise un point de repère visuel et symbolique central au cœur de la ville. Pour beaucoup de Montréalais, il est un lieu privilégié de loisir, de pratique d'activités physiques et de contact avec un milieu naturel. Depuis la création du Parc du Mont-Royal en 1876 et son aménagement initial par l'architecte paysagiste Frederic L. Olmsted, *la montagne* a connu de nombreuses transformations qui ont suscité au cours des dernières décennies une série d'initiatives visant à assurer sa protection et sa mise en valeur.<sup>1</sup>

Élaboré en 1992, le premier Plan de mise en valeur du mont Royal fut suivi, en 2004, par la création du Bureau du Mont-Royal de la ville de Montréal et de la Table de concertation du Mont-Royal, un regroupement d'experts et de membres des organismes impliqués dans la gestion du territoire de l'*Arrondissement historique et naturel du mont Royal* (créé par en 2005 par un décret du gouvernement du Québec). Ces instances ont entrepris en 2007 la préparation d'un nouveau Plan dont le projet est soumis à la population avec le concours de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Au cours des mois de mars et avril 2008, l'Office a ainsi mené une série de consultations des différents publics concernés, au cours desquelles les personnes et les organismes intéressés par l'avenir du mont Royal ont eu la possibilité de soumettre et de présenter des mémoires. C'est dans ce contexte qu'a été réalisé le présent questionnaire, auquel l'ensemble de la population était invité à répondre.

## 2. Méthodologie et résultats

Mené parallèlement à la tenue des audiences de l'OCPM, le questionnaire sur le projet de *Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal* visait à recueillir l'opinion de la population sur les hypothèses élaborées au cours de premières étapes de la consultation. Ces hypothèses touchent une série d'aspects faisant l'objet de débats :

- La protection et la mise en valeur de la biomasse et de la biodiversité;
- La circulation automobile de transit, l'accès en automobile et le stationnement;
- La pratique du vélo hors piste;
- La réglementation sur les milieux construits;
- Les voies d'accès et la signalisation;
- Les grands rassemblements, et
- La protection des paysages.

Dans le questionnaire, des propositions exposant l'état de la réflexion sur ces différents sujets étaient brièvement présentées dans un paragraphe (encadré) qui introduisait une série de questions fermées soumises aux répondants (voir Annexe 1 : Questionnaire). Les réponses obtenues peuvent donc être considérées comme des indicateurs de la perspective des répondants par rapport aux énoncés qui leur sont soumis (et non a priori comme étant le reflet des opinions des Montréalais sur la protection et la mise en valeur du mont Royal – cette distinction est importante pour l'interprétation des résultats).

---

<sup>1</sup> Voir *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal, Projet*, Ville de Montréal, p. 3

Le mandat initial défini par l'OCPM prévoyait donc la réalisation d'un questionnaire « sans prétention *scientifique* », dont l'objectif premier était de permettre au plus grand nombre possible de citoyens de faire valoir leur point de vue sur les réflexions qui émergeaient des travaux de la commission chargée de l'élaboration du nouveau Plan. Le questionnaire était disponible en ligne, sur le site Internet de l'Office, et en format papier pour les personnes n'ayant pas accès au questionnaire numérique. Sur la base d'exercices de consultation similaires, les réponses attendues étaient estimées entre 500 et 600. Les commentaires prévus en petit nombre devaient être analysés à l'interne pour éventuellement être inclus au rapport de la commission chargée de la consultation.

Au terme des six semaines durant lesquelles le questionnaire a été rendu disponible, ce sont en fait près de 3 000 réponses qui ont été reçues par l'OCPM et 27% d'entre elles (soit plus de 700) contenaient des commentaires et des suggestions, parfois très élaborés et dépassant largement les points abordés dans le sondage. Ce taux de réponse a notamment rendu possible certains croisements de variables, tandis que l'analyse de contenu des commentaires, réalisée en parallèle à celle des réponses aux questions fermées, permet d'affiner l'interprétation des résultats. Enfin, le nombre et la nature des réponses obtenues à certaines questions offrent la possibilité de tirer des conclusions plus précises, en particulier en prenant en compte la meilleure représentativité de l'échantillon que constitue la somme des répondants.

Cette réponse du public est en partie due au fait que les médias montréalais ont largement évoqué la consultation publique et le questionnaire pendant plusieurs semaines. Elle est aussi révélatrice du grand intérêt et de l'engagement de la population de Montréal pour tout ce qui touche la protection et la mise en valeur du mont Royal.

## **2.1 Les données**

Au total, l'OCPM a reçu plus de 2 850 questionnaires. Parmi ceux-ci se trouvaient des questionnaires sans réponse, des questionnaires expédiés en plusieurs exemplaires<sup>2</sup> et des questionnaires contenant des commentaires supplémentaires que les répondants avaient expédiés après une première réponse. Le nombre exact des questionnaires qui ont été retenus pour fins d'analyse s'élève à 2 703 (2469 questionnaires en ligne et 234 questionnaires sur papier).

Comment qualifier l'échantillon que constituent ces 2 703 répondants? Cet échantillon n'est pas aléatoire ni sélectionné pour son caractère représentatif de la population montréalaise : la majorité des répondants sont des personnes ayant accès à Internet, qui ont reçu l'information (diffusée par l'OCPM et reprise par certains médias) et qui sont suffisamment intéressées par le sujet du questionnaire pour y répondre de leur propre initiative. Un certain nombre de répondants, ceux qui ont répondu aux questionnaires sur papier, étaient par ailleurs des utilisateurs du mont Royal présents au moment où l'OCPM y a tenu un stand d'information. Il s'agit donc de personnes intéressées par l'objet de la consultation et désireuse de faire valoir leur opinion; il peut s'agir d'utilisateurs du mont Royal ou simplement de citoyens concernés. Les résultats doivent donc être interprétés avec prudence. Le profil des répondants et les commentaires permettent toutefois de caractériser plus précisément cet échantillon. Le très grand nombre de réponses identiques obtenues à certaines questions et les croisements de variables, en particulier les profils sociodémographiques, offrent en dernière analyse un excellent aperçu de l'opinion d'une majorité des résidents de

---

<sup>2</sup> Questionnaires expédiés à partir de la même adresse et comprenant les mêmes réponses à toutes les questions. Ces questionnaires en double ou en triple sont vraisemblablement le fruit d'erreurs de manipulation de l'ordinateur.

l'agglomération montréalaise et plus particulièrement de ceux qui sont intéressés par l'avenir du mont Royal.

Les commentaires et suggestions ajoutés de leur propre initiative par les répondants touchent principalement les aspects suivants :

- Les questions abordées dans le questionnaire ou leur contexte (l'interprétation de ces commentaires est faite dans le présent rapport avec celle des questions);
- D'autres dimensions de la protection et de la mise en valeur du mont Royal;
- Des propositions d'aménagements, d'activités ou de services supplémentaires (ces deux derniers aspects sont présentés dans le chapitre 6 du présent rapport<sup>3</sup>);
- Des messages sans rapport direct avec la consultation, souvent lyriques et parfois signés, témoignant de l'attachement personnel des répondants pour la montagne (voir dans l'annexe 2 une sélection non éditée de 70 messages de cette nature);
- Des commentaires (25) sur les questions et la méthodologie du questionnaire (intégrés lorsque c'est pertinent à l'interprétation des résultats);
- Des commentaires (26), d'appui ou de remerciements, s'adressant à l'OCPM (annexe 4).

Un certain nombre de données contextuelles sont également prises en compte lors de l'interprétation des résultats du questionnaire, notamment les données sociodémographiques sur la ville de Montréal issues du recensement 2006 de Statistique Canada et un rapport sur la clientèle du Parc du mont Royal et du Parc Jeanne-Mance, réalisé en 2006 et diffusé en 2007 par la firme *Impact Recherche* pour le Bureau du Mont-Royal de la Ville de Montréal<sup>4</sup>.

### 3. Profil des répondants

Sur le plan linguistique, 16% des répondants ont répondu au questionnaire anglais et 84% au questionnaire français. Un certain nombre d'anglophones ont toutefois utilisé le questionnaire français, ajoutant par la suite un commentaire en anglais. À titre de comparaison, en 2006, les anglophones constituaient 12,5% de la population de la ville de Montréal<sup>5</sup> et 26% des utilisateurs des Parcs du mont Royal et Jeanne-Mance.

Les répondants se situent dans les tranches d'âge suivantes :

– moins de 25 ans	12%
– 25-44 ans	62%
– 45-64 ans	21%
– 65 ans et plus	5%

D'après l'Enquête sur la clientèle, la moyenne d'âge des utilisateurs du mont Royal était en 2006 de 38 ans. On constate toutefois que les moins de 25 ans sont sous-représentés dans l'échantillon par rapport aux utilisateurs du mont Royal de ce groupe d'âge (18%), comme par rapport à leur proportion dans l'ensemble de la population de Montréal (27%). Il convient à ce propos de noter que le questionnaire a été réalisé en fin d'année scolaire et en fin de session universitaire. Par contre les 25-44 ans sont surreprésentés par rapport à leur proportion parmi les utilisateurs du Parc (51%) et par rapport leur poids démographique à Montréal (32%).

<sup>3</sup> Sauf indication contraire, nous ne présentons dans ce rapport que les commentaires et propositions émis par trois répondants ou plus sans lien entre eux.

<sup>4</sup> « Clientèles du Parc du Mont-Royal et du Parc Jeanne-Mance, Ville de Montréal – Bureau du Mont-Royal, Rapport quatre saisons – 2006 », Maxime Duchesne, Impact recherche, 7 décembre 2007.

<sup>5</sup> Pour la subdivision de recensement de la Ville de Montréal, Statistiques 2006 sur la langue dans <http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/topics/>

Près de 20 000 fonctionnaires de la Ville de Montréal ayant été informés sur le questionnaire et invités à y participer, les réponses obtenues à partir d'une adresse courriel ...@ville.montreal.qc.ca ont été traitées séparément. Il s'agissait de vérifier quelle était la proportion des fonctionnaires de la ville parmi les répondants et si leurs réponses étaient significativement différentes de celles des autres répondants – introduisant ainsi un biais dans les réponses globales. Le nombre de ces fonctionnaires identifiés comme tels s'élève à 424, soit un peu moins que 16% de l'ensemble des répondants. Les réponses obtenues pour ce sous-groupe de répondants sont présentés et analysés au point 5.1 du présent rapport.

Les lieux de résidence des répondants sont les suivants :

- Plateau Mont-Royal 25,5%
- Outremont 4,5%
- Côte des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce 9%
- Ville-Marie 5%
  
- Ville de Westmount 1,5%
- reste de l'Île de Montréal 41,5%
- Extérieur de Montréal 13%

Or, l'enquête de 2007 indique que la majorité des utilisateurs du Parc résident dans les arrondissements du Plateau Mont-Royal, de Côte des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce et de Ville-Marie (2007). Les utilisateurs du mont Royal venant de chaque secteur sont donc inégalement représentés parmi les répondants.

La dernière question du profil sociodémographique demandait au répondant s'il était un expert ou un membre d'un organisme engagé dans la conservation et la mise en valeur du mont Royal. Cette question a généralement été comprise dans un sens très large – certains utilisateurs de longue date du mont Royal (non explicitement membre d'une organisation) ayant fourni une réponse positive. Plus de 9% des répondants se définissent ainsi comme des experts ou comme des personnes impliquées à un niveau ou à un autre par rapport au mont Royal. Parmi celles-ci, 53 % ont précisé à quel titre elles se considéraient comme des experts ou des militants. Le tableau ci-dessous indique les divers domaines concernés.

<b>Principales organisations et spécialisations représentées parmi les répondants</b>	
	<b>Répondants</b>
• <i>Amis de la montagne</i> ;	<b>26</b>
• Spécialistes des sciences de la nature (biologiste, écologiste, ornithologue, ingénieur, etc.);	<b>21</b>
• Spécialistes des sciences humaines (sociologue, archéologue, urbaniste, géographe, historien, architecte, etc.) ;	<b>20</b>
• Responsables et membres d'organismes communautaires des quartiers limitrophes du Parc;	<b>14</b>
• Membres d'organismes engagés dans la défense de l'environnement;	<b>12</b>
• Membres d'institutions montréalaises (musées, Service des parcs, etc.) ;	<b>29</b>
• Responsables et membres d'organismes sportifs;	<b>3</b>
• Responsables et membres d'organismes touristiques;	<b>2</b>
• Usagers de longue date;	<b>2</b>
• Autres	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>131</b>

Enfin, l'analyse des commentaires suggère que les répondants ont en moyenne un niveau de scolarité supérieur à la moyenne provinciale, et que la proportion de membres des communautés culturelles parmi eux est nettement inférieure à leur proportion dans l'ensemble de la population montréalaise. Plusieurs commentaires soulèvent d'ailleurs la question : *Qui parle au nom des membres des communautés culturelles, nombreux parmi les utilisateurs du mont Royal?*

#### **4. Réponses aux questions**

Voir dans l'annexe 1 la version intégrale des questions soumises aux répondants.

## 4.1 Protection de la faune et de la flore

### Contexte et question :

**Protection et mise en valeur de la biomasse et de la biodiversité :** *Il est difficile d'établir à partir de quels seuils les milieux naturels de la montagne se dégraderont à un point tel que la montagne ne puisse plus assumer ses fonctions environnementales et sociales actuelles. On sait cependant que les écosystèmes se sont altérés au cours du siècle dernier : le réseau hydrique du mont Royal est presque inexistant alors que l'eau constitue un élément essentiel des milieux naturels. Certaines espèces végétales et animales, dont plusieurs espèces d'oiseaux, ont aujourd'hui complètement disparu de la montagne.*

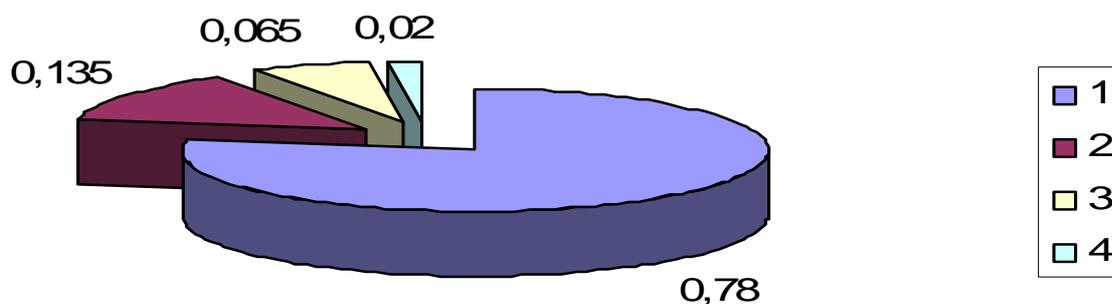
**Question 1.** Avec laquelle des propositions suivantes êtes-vous le plus d'accord?  
(cocher une seule case)

### Réponses

- Protection intégrale de la faune et de la flore (1) 78%
- Aménagements avec mesures compensatoires (2) 13,5%
- Approche flexible (statu quo) (3) 6,5%
- Sans opinion (4) 2%

(0,65% de non répondants)

### Protection et mise en valeur de la biomasse et de la biodiversité



## Interprétation et commentaires

Cette question est la seule qui touche directement la dimension à la fois physique et symbolique première de la montagne : son caractère *naturel*. Même si le préambule et la formulation de la question sont susceptibles d'introduire un biais dans les réponses, il n'en est pas moins clair que le maintien de la situation actuelle ne recueille pas beaucoup d'appuis. Dans l'esprit d'une grosse majorité des répondants, il doit y avoir un changement dans le sens d'une meilleure protection de la faune et de la flore, qui se trouvent toujours sur le mont Royal. Plus de 90% des répondants estiment qu'il convient de renforcer les mesures actuellement appliquées. Près de 78% d'entre eux adhèrent à une proposition qui implique une approche ferme : *une protection intégrale*. Le faible pourcentage de sans opinion et d'absence de réponse semble aussi indiquer que les répondants ont le sentiment d'une perception claire de la question. Ces taux de réponse, les commentaires qui font écho à la question et leur répartition dans l'ensemble des profils de répondants mènent au constat suivant : Pour une majorité de répondants, des actions vigoureuses visant la protection et de la mise en valeur de la biomasse et de la biodiversité du mont Royal sont nécessaires et urgents.

Une grande partie des commentaires évoque la nature, le besoin de nature ressenti par des urbains et le plaisir de pouvoir se rendre au coeur d'un milieu naturel se trouvant au centre de la ville. Les personnes qui ont rédigé ces commentaires sont manifestement dans une très forte majorité des utilisateurs réguliers du mont Royal. Et pour une forte proportion d'entre eux, c'est le premier et souvent le seul lieu qui leur permet un contact avec un milieu naturel généralement perçu comme peu transformé par la présence humaine. Voir à cet égard certains témoignages répertoriés dans l'annexe 2 : *Messages personnels d'amoureux de la montagne*.

L'Enquête sur la clientèle du mont Royal indique pour sa part que 19% des utilisateurs du mont Royal ont des revenus inférieurs à 20 000 dollars et 40% des revenus inférieurs à 40 000 dollars. Cette proportion est plus élevée l'été et l'automne que l'hiver et le printemps. De nombreux commentaires témoignent également du fait que pour certains Montréalais peu fortunés, qui ont moins de possibilité de sortir de la ville et sont rarement propriétaires d'une résidence secondaire en milieu rural, le mont Royal constitue un lieu privilégié de contact avec la nature. Pour une forte proportion des membres des communautés culturelles, qui vivent très majoritairement dans l'agglomération montréalaise, il pourrait même s'agir d'un premier contact avec la nature caractéristique de leur pays d'adoption.

De nombreux autres commentaires suggèrent par ailleurs des actions visant une meilleure mise en valeur des éléments naturels qui se trouvent sur le mont Royal, sous forme d'aménagements paysagers plus élaborés et plus conformes aux écosystèmes originaux des Montérégiennes, de reboisement avec des espèces indigènes, d'aménagement de cours d'eau et de sites naturels propices à la faune et à la flore, de re-naturalisation des berges du lac aux Castors, etc. Une tension se retrouve à cet égard entre une conception *naturaliste* de la montagne (une forme de laisser-faire mène à un retour à l'harmonie qui existe dans la nature) et une conception *aménagiste*. Dans cette perspective, le mont Royal est vu comme un élément central de l'identité culturelle montréalaise; il fut conçu par Frederic L. Olmsted, le créateur du Central Park de New York (la comparaison entre les deux parcs et d'ailleurs très fréquente), et il comprend non seulement des paysages aménagés, mais aussi des vestiges archéologiques et des bâtisses et aménagements ayant une valeur historique.

Enfin, plusieurs répondants critiquent les utilisateurs qui cueillent ou détruisent des végétaux. Certains demandent une surveillance plus étroite et une répression des infractions, alors que d'autres réclament la destruction systématique de la flore non indigène envahissante, en particulier les érables de Norvège.

## 4.2 Circulation automobile de transit

### Contexte et question :

**Circulation automobile de transit :** *De nombreux véhicules font quotidiennement le trajet Chemin Remembrance - Voie Camilien-Houde pour se rendre rapidement de Côte-des-Neiges ou de Westmount au Plateau Mont-Royal ou à Outremont, ou font le trajet inverse.*

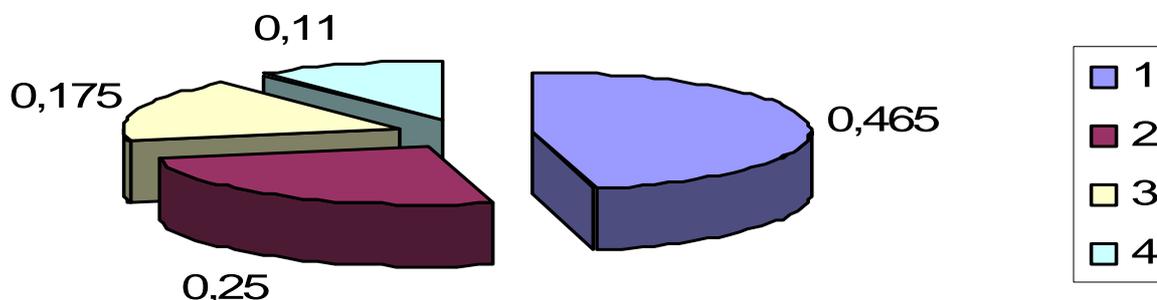
**Question 2.** Seriez-vous d'accord pour que la circulation de transit soit interdite sur le mont Royal et que seuls les véhicules des usagers du parc soient autorisés?

### Réponses

- Très d'accord (1) 46,5%
- Assez d'accord (2) 25%
- Peu d'accord (3) 17,5%
- Pas du tout d'accord (4) 11%

(0,5% de non répondants)

### Interdiction de la circulation de transit



## Interprétation et commentaires

Bien que l'interdiction du transit des véhicules privés constituerait un changement important à la situation actuelle de la circulation sur la montagne, près de la moitié des répondants se disent d'accord avec cette proposition et 71,5% d'entre eux accepteraient son application à certaines conditions, ou encore, d'après les commentaires, seraient d'accord pour que soient imposées diverses mesures visant à dissuader le transit. Au total, ce sont moins du tiers des répondants qui sont peu ou pas du tout d'accord avec cette proposition. La proportion des répondants favorables à cette proposition n'est pas significativement différente pour les résidents des arrondissements limitrophes et pour les autres.

Plusieurs répondants indiquent en outre dans leurs commentaires qu'ils transitent régulièrement voire quotidiennement par le mont Royal durant la semaine, mais selon les termes de l'un d'entre eux : *S'il fallait nous restreindre, nous connaîtrions une certaine frustration (mais on pourrait survivre à un tel changement)*. Un petit nombre de répondants s'objecte à l'interdiction du transit avec l'argument que le passage par la montagne constitue pour eux un moment de répit avant et après leur journée de travail et que la circulation reste généralement fluide, sauf quand il y a affluence pour accéder aux stationnements.

L'énoncé du contexte et de la question ne faisant pas allusion à cet aspect, plusieurs répondants précisent que si cette mesure était appliquée, il resterait nécessaire que les véhicules de transport en commun et les véhicules d'urgence puissent continuer à traverser le mont Royal.

La proposition qui revient le plus souvent pour restreindre le transit automobile par des mesures contraignantes est l'établissement d'un péage pour tous ceux qui veulent pénétrer sur le mont Royal en automobile. Certains se réfèrent aux frais imposés aux utilisateurs des parcs naturels pour justifier une telle mesure. Cette proposition apporte également, dans l'esprit de plusieurs répondants, une solution au besoin croissant de stationnements pour les véhicules qui se rendent sur la montagne (question 3) – des frais de stationnement étant inclus dans le péage. Quelques répondants suggèrent enfin qu'un tel péage soit imposé aux heures de pointe uniquement. Un petit nombre s'y objecte en soulignant qu'il pénaliserait en premier lieu les utilisateurs les moins fortunés.

Certains commentaires expriment enfin une inquiétude quant aux conséquences qu'une interdiction du transit par la montagne pourrait avoir sur la circulation dans les rues entourant le mont Royal. Deux répondants suggèrent de limiter l'accès aux automobiles de façon graduelle afin de pouvoir en évaluer l'impact sur les rues avoisinantes.

Quelques répondants suggèrent de fermer complètement la circulation sur le Chemin Camilien-Houde la fin de semaine, à l'exception d'une voie dans chaque sens pour le transport en commun et les véhicules d'urgence.

Un petit nombre de répondants proposent que des limites de vitesse plus basses, des obstacles visant à ralentir la circulation et un meilleur contrôle policier soient mis en place dans le but de ralentir la vitesse des véhicules qui passent par le mont Royal.

### 4.3 Accès en automobile et stationnement

#### Contexte et question :

**Circulation automobile et stationnement :** *Près des deux tiers des visiteurs des sites accessibles par la route (Lac aux castors / Maison Smith, Belvédère Camilien Houde) y vont en auto. La conséquence est que les espaces asphaltés (voies d'accès et stationnements) occupent beaucoup d'espace et, qu'à certaines périodes, ils sont insuffisants pour répondre aux besoins.*

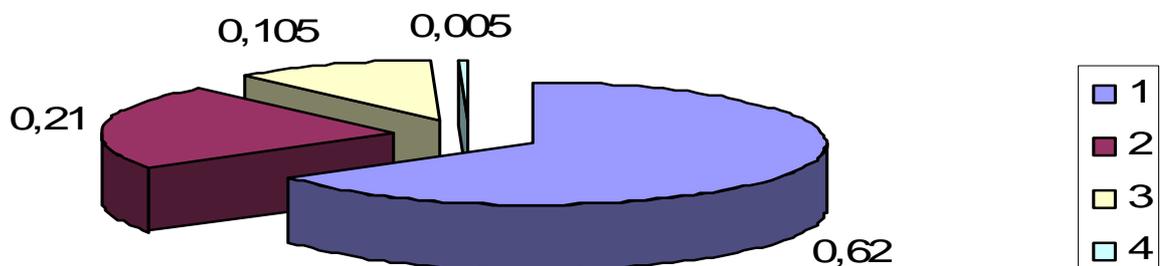
**Question 3.** Seriez-vous d'accord pour que des mesures incitatives soient prises pour encourager les usagers du mont Royal à s'y rendre en transport en commun (autobus ou service de navettes au départ de stationnements au pied de la montagne et des stations de métro) ou en vélo, et pour que l'accès en automobile et le stationnement soient limités?

#### Réponses

- Très d'accord (1) 62%
- Assez d'accord (2) 21%
- Peu d'accord (3) 10,5%
- Pas du tout d'accord (4) 0,5%

(0,3% de non répondants)

#### Circulation automobile et stationnement



## Interprétation et commentaires

Plus de 60% des répondants à cette question se disent très d'accord pour que des mesures limitent la circulation et le stationnement sur le mont Royal. Au total, 83% des répondants sont très ou assez d'accord avec cette proposition, alors qu'à peine un peu plus d'un répondant sur 10 s'objecte plus ou moins fermement. Le petit nombre de personnes pas du tout d'accord (à peine plus de 0,5%) indique par ailleurs que cette proposition est considérée comme inacceptable par très peu de personnes, et que cette problématique est perçue comme importante par une forte majorité. Il faut toutefois noter qu'un pourcentage nettement plus important de personnes âgées s'objecte à cette proposition (13% des plus de 65 ans contre un peu plus de 5% pour les autres groupes d'âge).

Ces réponses sont cohérentes avec celles apportées à la question 1, la protection de la biomasse et de la biodiversité, dans le sens où le maintien et l'augmentation de la circulation automobile constituent avec les constructions des causes majeures de diminution des milieux naturels.

Elles peuvent aussi être mises en parallèle avec les chiffres sur les utilisateurs du mont Royal : plus de 60% (et environ 70% en hiver) de ceux qui se rendent dans les secteurs Lac aux Castors / maison Smith et Belvédère Camilien-Houde utilisent une automobile, alors que 8% vont au Lac aux Castors et 30% au Belvédère en transport en commun, 24% et 11% à pied et un petit nombre en vélo (2% et 1%). Les commentaires ainsi que les taux de réponses indiquent qu'une proportion importante des utilisateurs seraient prêts à changer leurs habitudes de transport pour se rendre sur le mont Royal. Notons toutefois que les répondants de Côte des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce et de l'extérieur de Montréal sont en proportion moins nombreux que la moyenne à accepter un tel changement.

Deux principales objections sont apportées à cette proposition. Elles touchent la qualité et la fréquence des transports en commun actuels pour se rendre sur la montagne (avec un scepticisme quant à une offre *améliorée*), ainsi que les situations particulières des personnes à mobilité réduite et des familles avec de jeunes enfants. L'amélioration des pistes cyclables, également évoquée par rapport à cette question, sera présentée avec les réponses à la question 4 sur le vélo hors piste.

Un grand nombre de commentaires et de propositions (émis par près de 3% du total des répondants) concernent les transports en commun pour se rendre sur le mont Royal. Plusieurs font le constat des difficultés liées à l'offre actuelle : horaires peu pratiques, service de la ligne 11 se terminant à 21h30, mauvaise situation du terminus de la ligne 97, etc. Les répondants estiment que ces services devraient être améliorés, avec de meilleurs horaires, une plus grande fréquence, une meilleure coordination des correspondances et se prolonger plus tard le soir, voire toute la nuit.

Quant à la proposition faite dans l'énoncé d'offrir un service de navette à partir des stationnements se trouvant au pied de la montagne, les réactions et propositions sont nombreuses : ces navettes devraient être fréquentes, bien indiquées, gratuites ou à prix très modique, et elles devraient être écologiques : tramways, véhicules électriques ou véhicules hybrides. Une dizaine de répondants évoquent en outre la possibilité de faire renaître le funiculaire qui a fonctionné sur le versant est de la montagne de 1875 à 1918, sur son site original ou plutôt au bout de la rue Peel. Le péage évoqué dans le contexte de la question 3 est parfois présenté comme un complément à cette proposition.

Une autre série de remarques se référant à cette question porte sur l'accès pour les personnes à mobilité réduite ainsi que pour les familles avec de jeunes enfants, qui doivent transporter poussettes, jouets et parfois vêtements, nourriture et boisson. Certains répondants qui évoquent ces aspects ne s'objectent pas au principe d'une limitation de l'accès en automobile, mais ils demandent que leurs situations particulières soient prises en compte dans l'offre de transport en commun.

Quelques répondants proposent un service de *train circulaire* comme à l'*Expo*. D'autres suggèrent que les véhicules du personnel s'occupant de l'entretien du mont Royal soient écologiques.

#### 4.4 Vélo hors piste

##### Contexte et question :

**Vélo hors piste :** *La pratique du vélo hors piste est actuellement permise partout sur la montagne. Or, il s'avère qu'elle provoque l'érosion des pentes et peut être nuisible au maintien et à la survie de certaines espèces végétales et animales.*

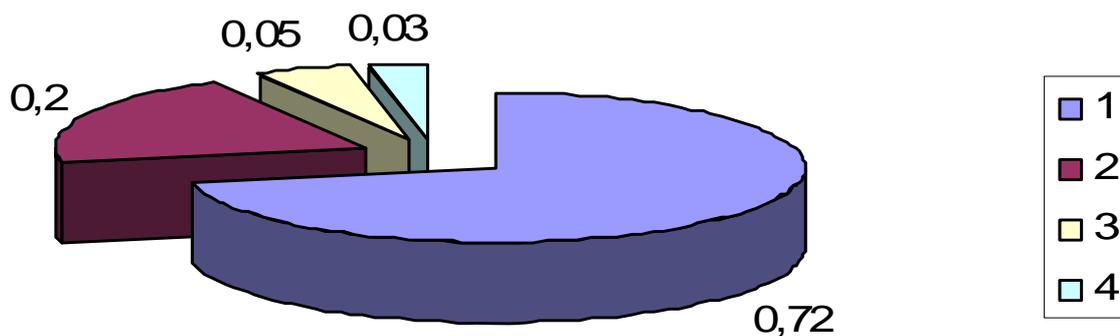
**Question 4.** Seriez-vous d'accord avec le fait de délimiter l'usage du vélo hors piste pour protéger la faune et la flore, en particulier les espèces menacées, tout en sanctionnant fortement les contrevenants?

##### Réponses

- Très d'accord (1) 72%
- Assez d'accord (2) 20%
- Peu d'accord (3) 5%
- Pas du tout d'accord (4) 3%

(0,7% de non répondants)

##### Velo hors piste



Plus de neuf répondants sur dix se disent assez ou très d'accord avec un encadrement strict du vélo hors piste; une opinion à laquelle s'ajoutent de nombreux commentaires anecdotiques sur les dangers que représentent les cyclistes (pas nécessairement hors piste) pour les autres utilisateurs du mont Royal et sur les impacts négatifs de cette pratique pour l'environnement.

Les répondants les plus jeunes sont toutefois nettement moins nombreux à être favorables à de nouvelles contraintes et à la répression des infractions pour le vélo hors piste, contrairement aux plus âgés (80% des 44-64 ans et 87% des plus de 65 ans favorables aux limitations, comme l'indique le tableau ci-dessous). Quelques commentaires soulignent par ailleurs que cette question d'un encadrement strict de la pratique du vélo hors piste vise une catégorie particulière d'utilisateurs de la montagne, plus jeune et généralement moins en mesure de défendre ses intérêts.

<b>Limitations au vélo hors piste en fonction de l'âge des répondants</b>					
	Très d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Sans réponse
<b>Moins de 25 ans</b>	55%	31%	10%	3%	1%
25-44 ans	72%	20%	5%	2,5%	0,5%
45-64 ans	80%	14%	3%	2,5%	0,5%
Plus de 64 ans	87%	8%	2%	1%	2%

Dans les commentaires, un certain nombre de répondants se présentant comme des adeptes du vélo de montagne (16) proposent quant à eux que soient appliquées les normes de la MTBA (association américaine de vélo de montagne) sur des pistes réservées à cet effet, comme cela se fait ailleurs, par exemple à Bromont et dans plusieurs parcs urbains aux Etats-Unis. Les règles de la MTBA visent la limitation de l'érosion et des impacts négatifs sur le terrain, ainsi qu'une coexistence du vélo de montagne avec d'autres pratiques. Ils affirment qu'une signalisation adéquate avec carte des sentiers permettrait de résoudre l'essentiel des difficultés de coexistence entre cyclistes et autres utilisateurs, tout en assurant la protection de la montagne. D'après plusieurs commentaires, la montagne serait le seul site propice à la pratique du vélo de montagne sur le territoire de Montréal.

Certains répondants, adeptes ou non du vélo de montagne, doutent par ailleurs de la possibilité d'encadrer rigoureusement la pratique du vélo hors piste.

### **Amélioration des voies empruntées par les vélos**

Plus généralement, un certain nombre de commentaires concerne la circulation des bicyclettes sur le mont Royal. Il s'agit d'une part de doléances contre la vitesse de certains cyclistes sur les chemins empruntés par les piétons (et l'absence de contrôle policier) et, de l'autre, de demandes venant d'utilisateurs cyclistes pour des routes et des pistes mieux aménagées et mieux indiquées.

Plusieurs de ces utilisateurs cyclistes estiment que si la Ville veut encourager l'accès à la montagne en vélo, il faudrait qu'elle aménage de vraies bandes cyclables sur Camilien-Houde et crée de nouvelles pistes à partir des secteurs Sud, Ouest et Nord, sans oublier certaines institutions (universités et hôpitaux). D'autres souhaiteraient des limites de vitesse plus basses pour les automobiles, afin d'assurer une meilleure sécurité des cyclistes. Enfin, plusieurs répondants qui se présentent comme des cyclistes sportifs ont signalé que les voies passant par la montagne représentent des pistes d'entraînement parmi les meilleures de la région montréalaise et qu'elles devraient être mieux aménagées pour la pratique de ce sport.

## 4.5 Accès et signalisation

### Contexte et question :

**Accès et signalisation :** *Le relief accidenté, l'orientation des voies d'accès actuelles et l'existence de vastes propriétés privées et institutionnelles limitent l'accès à la montagne à partir de certains secteurs. Plusieurs accès sont en outre peu connus, peu aménagés et peu indiqués.*

**Question 5.** Considérez vous qu'il est prioritaire que les voies d'accès au mont Royal soient aménagées, restaurées, mieux signalées et même augmentées à partir de certains secteurs, en particulier des stations de métro limitrophes?

#### Réponses

- Très prioritaire 35%
- Assez prioritaire 35%
- Peu prioritaire 19%
- Pas du tout prioritaire 8%
- Sans opinion 3%

(0,3% de non répondants)

### Interprétation et commentaires

Dans le cadre de l'énoncé qui leur était soumis, plus de deux répondants sur trois ont estimé que l'accès au mont Royal et sa signalisation sont très ou assez prioritaires. Les résidents des arrondissements non limitrophes et de l'extérieur de Montréal ne considèrent pas cette question plus prioritaire que les autres. Par contre les résidents de l'arrondissement CDN/NDG et de Westmount sont plus nombreux à être préoccupés par l'accès que ceux des autres arrondissements limitrophes. C'est aussi le cas des personnes de 65 ans et plus.

#### Priorité accordée à l'accès et à la signalisation selon le lieu de résidence et l'âge

Lieu de résidence	Très prioritaire	Assez prioritaire	Peu prioritaire	Pas du tout prioritaire	Sans opinion
Côte des neiges / Notre-Dame-de-Grâce	39%	32%	17%	9%	3%
Westmount	39%	34%	10%	13%	4%
Autres arrondissements et villes	33%	34%	19%	10%	4%
Groupes d'âge					
64 ans et moins	34%	35%	19%	9%	3%
Plus de 65 ans	48%	25%	11%	9%	7%

Les meilleurs accès à la montagne les plus souvent réclamés dans les commentaires sont ceux à partir des rues Peel, Forest Hill et Vincent d'Indy. Plusieurs répondants proposent des accès piétonniers à partir d'Outremont et du campus de l'Université de Montréal. Des ponts piétonniers sont également suggérés pour traverser l'avenue du Parc et (par plus d'une dizaine de répondants) le chemin Camilien-Houde qui est perçu comme dangereux par plusieurs piétons.

Au chapitre de la signalisation, plusieurs répondants souhaitent que des indications claires encadrent l'utilisation des chemins pour la marche, le vélo et le ski de fond. D'autres estiment que des panneaux indiquant les sites d'intérêt écologique ou historique devraient également être placés le long des sentiers. Un meilleur entretien de ces chemins, en particulier en hiver, est également souhaité. Plusieurs commentaires critiquent la difficulté d'accès au Parc par les cimetières et la fermeture de ces derniers au public tôt en soirée.

Un certain nombre de répondants ont relié cette question à celle du transport en commun, en particulier plusieurs résidents de l'arrondissement Ville-Marie pour lesquels un service de navette (un tramway est évoqué à plusieurs reprises) partant de la rue Peel constituerait une amélioration importante à la situation actuelle.

## 4.6 Milieux construits et aménagés

### Contexte et question :

**Constructions, agrandissements et entretien dans les milieux construits :** *Depuis les années 1850, des résidences et des bâtiments institutionnels occupent une proportion de plus en plus grande des flancs du mont Royal. La réglementation actuelle ne procure pas un encadrement serré et uniforme du cadre bâti (qualité, hauteur, taux d'implantation, entretien, etc.)*

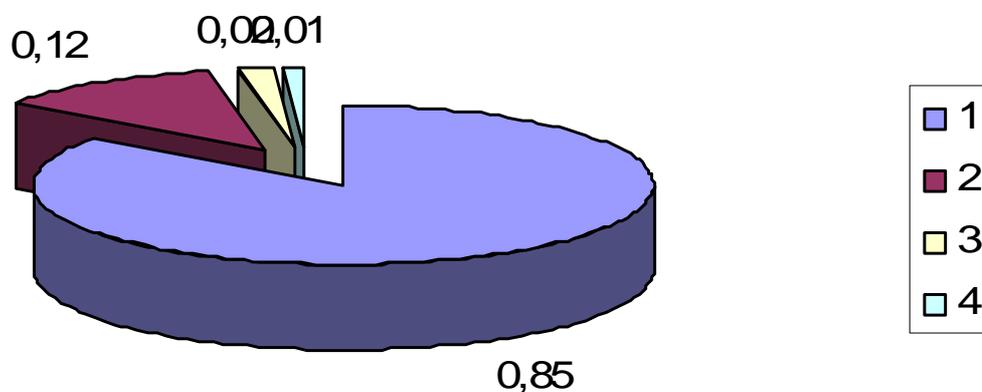
**Question 6.** Seriez-vous d'accord pour que soient strictement limitées l'implantation et la hauteur des nouvelles constructions privées et institutionnelles sur les flancs du mont Royal et pour que soit valorisé l'entretien des bâtiments et des aménagements existants?

### Réponses

- Très d'accord (1) 85%
- Assez d'accord (2) 12%
- Peu d'accord (3) 2%
- Pas du tout d'accord (4) 1%

(0,7% de non répondants)

### Constructions, Agrandissements et entretien dans les milieux construits



## Interprétation et commentaires

Une très forte proportion des répondants s'oppose à tout nouveau développement immobilier, privé ou institutionnel, sur le mont Royal et plusieurs d'entre eux suggèrent même un agrandissement du Parc. Cette question est celle qui a motivé le plus de commentaires (émis par plus d'une centaine de répondants soit près de 4% du total), qui vont presque tous dans le même sens : *interdiction de toute nouvelle construction* et/ou *moratoire sur les nouvelles constructions*, et/ou, dans certains cas, *agrandissement du Parc du mont Royal par l'acquisition de propriétés limitrophes*.

La teneur et le nombre de ces commentaires sont sans équivoque et démontrent un sentiment d'inquiétude et d'urgence. Par exemple : *Ne plus permettre, en aucun cas, sous aucun prétexte et sous aucune dérogation, toute nouvelle construction sur le mont Royal!*

Plusieurs répondants ont en outre signifié que la formulation de la question ne leur convenait pas, car elle ne propose pas une interdiction totale des nouvelles constructions.

Si la Ville est parfois critiquée pour ce qui est perçu comme un certain laxisme par rapport aux développements immobiliers en périphérie du mont Royal, ce sont aussi et surtout les institutions qui sont les cibles des commentaires critiques en rapport avec cette question.

Quoiqu'il ne s'agisse pas exclusivement de patrimoine bâti, les cimetières sont les plus souvent cités pour ce qui est perçu comme la mainmise sur un espace qui constitue une réduction de la superficie du Parc. Certains répondants estiment que leur taille est exagérée. Beaucoup de commentaires proposent un changement majeur, par exemple : *The extent and exclusive vocation of the cemeteries must be reviewed. The mountain is for the living: fauna, flora, human beings of goodwill. 3.4 million visitors need more parks for refreshment by the way of nature*. Certains répondants proposent de *déménager les cimetières, comme la ville n'a pas hésité à le faire dans le passé, et ne conserver que les parties historiques*. D'autres suggèrent de diminuer graduellement leur superficie. Plusieurs sont plutôt d'avis qu'il convient d'imposer des contraintes d'accès et de mise en valeur, ou encore de mieux intégrer les cimetières en supprimant les clôtures.

Les hôpitaux font également l'objet de critiques pour ce qui est perçu comme un manque de responsabilité par rapport à la préservation des patrimoines naturel et historique. Quelques répondants proposent de déménager l'Hôpital général, d'autres de récupérer une partie des terrains qui appartiennent aux institutions hospitalières, en particulier les stationnements de l'hôpital Royal Victoria. Plusieurs répondants signifient surtout leur objection à tout agrandissement des hôpitaux limitrophes du mont Royal. L'université de Montréal et l'université McGill sont également critiquées, cette dernière en particulier pour l'agrandissement du Stade Molson.

Les répondants de moins de 25 ans sont en proportion légèrement moins nombreux que leurs aînés à se dire d'accord avec l'interdiction de toute nouvelle construction, et les résidents du Plateau Mont-Royal et d'Outremont sont légèrement plus d'accord que les résidents des autres secteurs. Hors ces sous-groupes, il n'y a pas de variation significative selon le profil des répondants.

Les quelques commentaires qui appuient de nouveaux développements immobiliers sur le pourtour de la montagne (une position défendue par guère plus de 1% des répondants) insistent sur la vocation avant tout urbaine de la métropole. La conclusion suivante s'impose néanmoins : une forte majorité des Montréalais souhaite un contrôle très strict de toute nouvelle construction autour du mont Royal et dans beaucoup de cas, une interdiction des nouvelles constructions privées et institutionnelles. Un petit nombre de commentaires évoquent enfin la nécessité d'un meilleur entretien des propriétés qui jouxtent le mont Royal.

## 4.7 Grands rassemblements

### Contexte et question :

**Grands rassemblements :** *Les grands rassemblements sur la montagne ont fait partie de l'histoire sociale et culturelle de la métropole au cours des dernières décennies. Ces événements exigent toutefois de vastes secteurs dégagés, un minimum d'infrastructures et ils peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement naturel.*

**Question 7.** Pensez-vous que la pratique des grands rassemblements sur le sommet de la montagne devrait être :

#### Réponses

- Supprimée 19%
- Encadrée 81%

(1,5% de non répondants)

### Interprétation et commentaires

Plusieurs commentaires indiquent que cette question laisse un certain nombre de répondants relativement indifférents. D'autres sont plutôt perplexes : de quels grands rassemblements s'agit-il? La Saint-Jean, les tam-tams?

De l'avis de certains répondants, la *magie* des festivités de la Saint-Jean sur la montagne en 1975 et 1976 ne pourrait pas être reproduite. La côte Placide et le parc Jeanne-Mance ou encore d'autres parcs urbains, tels que Jarry et Jean-Drapeau, constitueraient aujourd'hui de meilleurs sites pour de tels événements.

Les répondants qui évoquent les tam-tams souhaitent majoritairement que cette *institution montréalaise* puisse continuer à exister, et dans certains cas que son site actuel soit aménagé en conséquence. Quelques-uns demandent son interdiction pour des raisons de salubrité, de bruit et de petite délinquance.

Un petit nombre de répondants s'opposent à la suppression des grands rassemblements, car ce sont pour eux des facteurs de cohésion sociale, ou encore ils avancent l'argument que les contraintes qui s'exercent sur ce type d'événement sont déjà trop nombreuses.

Quelques répondants sont d'avis qu'il conviendrait d'utiliser plus largement les bâtiments et certains espaces extérieurs de la montagne pour des activités telles que le Festival de musique de chambre et d'autres concerts. Plusieurs sont d'avis que d'autres activités à caractère culturel devraient se dérouler sur la montagne, comme des expositions thématiques d'extérieur.

## 4.8 Paysages

### Contexte et question :

**Paysages :** *La montagne est un élément central du paysage montréalais et un lieu exceptionnel d'observation de la ville. La prise en compte des vues et perspectives depuis et vers le mont Royal sont complexes et les mesures prises dans ce sens ont jusqu'à présent été d'une efficacité variable.*

**Question 8.** Considérez-vous que la Ville devrait s'assurer que les projets immobiliers protègent les vues depuis et vers la montagne?

#### Réponses

- |                |     |
|----------------|-----|
| • Oui          | 93% |
| • Non          | 3%  |
| • Sans opinion | 4%  |

(0,4% de non répondants)

### Interprétation et commentaires

Une très forte majorité de répondants appuie la proposition énoncée dans le préambule qui précède la question. Les rares commentaires sur cette question sont le plus souvent positifs. Ils évoquent parfois le caractère emblématique de la montagne, pour *le tourisme, la culture et le sentiment d'appartenance des Montréalais*. D'autres touchent plutôt des questions esthétiques, en mettant l'accent sur les formes des constructions et les matériaux qu'elles utilisent. Il s'agit manifestement de commentaires venant de spécialistes.

Les commentaires négatifs, peu nombreux, sont basés sur les arguments suivants :

- Montréal ne peut cesser de se moderniser et de ressembler à une vraie métropole à cause de la montagne, en fait plutôt une *colline*;
- La densification des constructions dans la ville et en particulier dans le centre de Montréal est une exigence environnementale.



## 5. La protection et la mise en valeur du mont Royal d'après les répondants

Jusqu'à quel point est-il possible de généraliser les résultats de ce sondage? Outre l'hypothèse inscrite dans les questions et leur contexte, dont il est possible de tenir au moment de l'interprétation des résultats, la présence d'un contingent relativement important de fonctionnaires pourrait également orienter les résultats. Les réponses des fonctionnaires ont donc été analysées séparément de celles des autres répondants, ce qui nous procure des indications sur un éventuel biais modifiant les résultats.

### 5.1 Les répondants fonctionnaires de la ville de Montréal et les autres

Les réponses de près de 424 fonctionnaires de la ville de Montréal, soit un peu moins que 16% de l'ensemble de l'échantillon, sont-elles significativement différentes de celles des autres répondants? La proportion élevée de fonctionnaires dans cet échantillon introduit-elle ainsi un biais dans le sondage? Il convient au départ de noter que le profil des fonctionnaires est différent à plusieurs égards. On compte parmi eux une proportion moindre d'hommes, de moins de 25 ans (et évidemment de 65 ans et plus) que parmi les répondants non fonctionnaires. Leur résidence est plus souvent située dans des arrondissements non limitrophes du mont Royal et à l'extérieur de l'Île de Montréal que dans le cas des autres répondants. En pratique, on compte donc vraisemblablement moins d'utilisateurs du mont Royal parmi ces fonctionnaires que parmi les autres répondants. On y retrouve toutefois d'après les commentaires un certain nombre d'employés qui travaillent sur la montagne et dans les parcs et jardins de la ville.

<b>Distribution des groupes d'âge – échantillons des fonctionnaires et des autres répondants</b>					
	moins de 25 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	Âge inconnu
Fonctionnaires	9%	71%	19%	0,5%	0,5%
Autres répondants	13%	59%	21%	6%	1%

La seule question pour laquelle la réponse des fonctionnaires de la ville est nettement différente, est la question 3 sur la réduction de la circulation et du stationnement. Près de 52% des fonctionnaires sont en faveur de la proposition alors que 64% des autres répondants le sont. Cette réponse tient sans doute essentiellement au fait que les employés de la ville résident en plus grand nombre dans des secteurs non limitrophes du mont Royal. L'ensemble des répondants qui résident dans ces secteurs non limitrophes est en effet moins en faveur de la proposition que ceux qui vivent à côté du mont Royal. Le fait qu'il y ait moins de jeunes d'un âge inférieur à 25 ans parmi les fonctionnaires tend à accentuer cette réponse différente à la question 3, puisque les moins de 25 ans sont plus nombreux à appuyer la réduction de la circulation et du stationnement.

<b>Distribution des lieux de résidence – échantillons des fonctionnaires et des autres répondants</b>								
	Plateau Mt.R.	Outremont	CdN / NDG	Ville-Marie	Westmount	Reste de l'Île	Extérieur de l'Île	Inconnu
Fonctionnaires	8,5%	1%	3%	3%	1%	56%	27%	0,5%
Autres répondants	28%	5%	10%	6%	2%	39%	10%	1%

Des réponses légèrement différentes exprimées par les fonctionnaires de la ville peuvent aussi être remarquées pour la question 2 (interdiction du transit : 41,5% des fonctionnaires se disent très d'accord avec la proposition, contre 46,5% pour la totalité des répondants) et pour la question 4 (contrôle du vélo hors piste, 5% en moins sont très d'accord avec la proposition). Dans ces deux cas encore, les données croisées indiquent que le fait que les fonctionnaires sont en proportion plus nombreux à résider dans des secteurs non limitrophes et qu'ils comptent une proportion inférieure de jeunes de moins de 25 ans parmi eux expliquent ces réponses légèrement différentes.

Les réponses des fonctionnaires de la ville de Montréal ne sont par conséquent pas significativement différentes de celles des autres répondants, c'est leur profil sociodémographique qui diffère quelque peu de la moyenne des répondants non fonctionnaires. L'importance de ces différences ainsi que la proportion relativement faible de fonctionnaires (moins de 20%) permettent toutefois de conclure que dans le cas des réponses indiquant des positions très nettes et très majoritaires, la présence des fonctionnaires ne peut pas modifier de façon importante les résultats du questionnaire.

## **5.2 La population montréalaise et la protection du mont Royal**

Une analyse des réponses obtenues à certaines questions ainsi que des commentaires – analyse tenant compte des biais introduits par la proposition préalable et par la formulation des questions – indique que certains résultats dépassent nettement l'échantillon des personnes informées et impliquées dans la protection et l'avenir du mont Royal (qui a été qualifié au début de ce rapport). Plusieurs résultats particulièrement clairs peuvent ainsi être généralisés soit à l'ensemble des utilisateurs du Parc, soit à l'ensemble de la population concernée, ou aux deux. Il s'agit surtout des questions 1, sur la protection de la nature et 6 sur les nouvelles constructions. Les réponses aux questions 2 et 3, sur la circulation automobile, ainsi que la question 5 sur l'accès à la montagne, doivent être situées dans le contexte des profils sociodémographiques des répondants. Pour la question 5, les réponses indiquent sans grande surprise que les personnes qui ne sont pas des adeptes du vélo hors piste (ces derniers constituant une très petite proportion des répondants) sont rarement d'accord avec la pratique de ce sport sur la montagne, surtout quand l'accent est mis sur ses impacts négatifs. Quant aux questions 7 et 8 portant sur les grands rassemblements et les paysages, elles suscitent moins de réactions et probablement moins d'intérêt de la part des répondants. Il y a manifestement peu de sentiment d'urgence par rapport à ces problématiques.

## 6. Conclusions

Le premier constat qui s'impose est que les Montréalais, qu'ils soient ou non utilisateurs du mont Royal, tiennent énormément à leur montagne non seulement pour des raisons environnementales, pour la pratique d'activités physiques et pour rester en santé, mais aussi pour des raisons sentimentales et symboliques. Le mont Royal est perçu comme un lieu de contact avec la nature, de souvenirs positifs et comme un élément central de l'identité montréalaise, tout comme le fleuve et le climat le sont. Une majorité de résidants de la métropole s'objecte catégoriquement à toute nouvelle atteinte à la faune et à la flore, qui subsistent sur la montagne, ainsi qu'à toute diminution de sa superficie. Beaucoup de répondants expriment un sentiment d'inquiétude et d'urgence à cet égard. Nombre d'entre eux souhaitent récupérer une partie des espaces actuellement occupés par des institutions, minimalement de mieux intégrer les cimetières dans le parc, et ils voudraient que l'environnement soit mieux protégé, voire réhabilité lorsqu'il est trop dégradé.

La protection et la mise en valeur des milieux naturels sont généralement décrites dans deux perspectives différentes. La première suggère de faire de la montagne un grand parc paysagé, dans la perspective de son créateur et de développer également ses attraits archéologiques, historiques et culturels. Une seconde vision de l'avenir du parc conçoit ce dernier comme un milieu qui devrait être maintenu ou restauré dans son état *naturel*. Même si l'une et l'autre de ces perspectives s'inscrivent dans des conceptions parfois mythiques des patrimoines culturels et naturels, elles n'en témoignent pas moins d'une réelle réflexion et de la volonté des Montréalais (plus particulièrement des utilisateurs du mont Royal) de s'impliquer dans son avenir.

La question des nouvelles constructions ou des agrandissements en périphérie de la montagne provoque une réaction de refus très forte de la part d'une large majorité des Montréalais. Un certain mécontentement concerne également plusieurs développements immobiliers récents, résidentiels mais surtout sur les sites des institutions limitrophes. Permettre de nouveaux développements ou agrandissements immobiliers signifie manifestement beaucoup plus que modifier un décor de promenade : il s'agit d'une atteinte à une part de l'intégrité de ce que nombre de Montréalais considèrent comme un patrimoine collectif. Il convient également de noter que la montagne joue un rôle plus important dans la vie des Montréalais les moins privilégiés et, dans certains cas plus jeunes ou très âgés, que pour la moyenne des utilisateurs.

Il faut également remarquer que le questionnaire ne procure que très peu d'indications sur un aspect important si l'on tient compte de l'évolution de la démographie montréalaise : le mont Royal est-il perçu important, et éventuellement dans quel sens, par les membres des communautés culturelles qui sont nombreux à résider dans les secteurs limitrophes?

La question de la circulation automobile et du stationnement confirme que l'urgence de la protection de la nature et de l'intégrité de la montagne peuvent amener un bon nombre de ses utilisateurs à faire quelques sacrifices. Même s'il s'agirait pour une partie des utilisateurs du mont Royal de contraintes majeures, une majorité accepterait une interdiction de la circulation de transit et une limitation du stationnement. L'offre de transport en commun devrait toutefois être considérablement améliorée, elle devrait être accessible à tous, avec de meilleurs itinéraires et une fréquence accrue, et, de l'avis de beaucoup de répondants, elle devrait se faire au moyen de véhicules respectueux de l'environnement. Il convient toutefois de remarquer que les Montréalais qui résident dans des secteurs non limitrophes du mont Royal, parmi lesquels on compte une proportion moindre d'utilisateurs fréquents, ainsi que les personnes plus âgées, sont moins favorables à des limitations de la circulation et du stationnement sur la montagne. Ces dernières, tout comme les familles avec enfants et les personnes à mobilité réduite sont parfois d'accord avec de telles contraintes, pour autant que leurs situations particulières soient prises en compte.

Sans grande surprise, les résidants des secteurs par lesquels l'accès à la montagne sont difficiles (le sud et le nord principalement) sont plus souvent demandeurs de meilleurs accès et d'une meilleure signalisation. Ici encore, l'amélioration des transports en commun constitue une demande récurrente. Quant aux autres questions, elles suscitent des réponses cohérentes avec les aspects considérés prioritaires par les Montréalais : le vélo hors piste ne doit pas causer de dommages à l'environnement, pas plus que les grands rassemblements. La question des paysages, en dehors de quelques spécialistes, ne semble pas avoir fait l'objet d'une réflexion très poussée de la part de la majorité des répondants.

## 7. Autres sujets abordés dans les commentaires

Ce questionnaire fut l'occasion pour un certain nombre de personnes d'exprimer leurs doléances et leurs souhaits par rapport au fonctionnement actuel, à la protection et la mise en valeur du mont Royal. Les commentaires et suggestions sont présentés ici par ordre d'importance, sur la base du nombre de répondants qui les ont évoqués.

### **Infractions, sécurité et services d'urgence**

Les questions d'infractions et de sécurité sont évoquées dans les commentaires d'une trentaine de répondants, sans toutefois être très développées. Plutôt que d'actes criminels, il est généralement question d'infractions aux règlements. Plusieurs répondants se plaignent du fait que ces derniers soient peu respectés par les adeptes du vélo hors piste, les autres cyclistes et les skieurs qui utilisent les chemins piétonniers. C'est aussi le cas des règlements sur la protection de la flore, les feux, le camping, les chiens en laisse et l'abandon de déchets. Certains réclament des patrouilleurs (une personne propose des étudiants en techniques policières) qui pourraient donner des amendes aux contrevenants, ainsi qu'une meilleure sensibilisation et un meilleur affichage des règlements. Plusieurs commentaires insistent sur l'information et la sensibilisation plutôt que sur la répression.

Un petit nombre de répondants évoquent la vente et la consommation de drogue, et un seul des activités à caractère sexuel. Certains demandent une présence policière plus visible sur les chemins piétonniers et un meilleur contrôle de la vitesse sur les routes, ou parfois des obstacles obligeant les automobilistes à ralentir. Quelques personnes (âgées en majorité) demandent que les services d'urgence, notamment en santé, soient plus présents sur la montagne.

### **Restaurants et restauration, critiques et suggestions**

Des commentaires et suggestions concernant la restauration sur la montagne ont été émis par 21 répondants. Tous souhaitent une offre plus abondante et une bonne qualité de restauration. Quelques-uns critiquent le fait que le chalet soit parfois fermé au public et loué à des groupes qui y organisent des événements. Une majorité (12) souhaite qu'il soit possible d'y trouver un bon restaurant, accessible à tous, plutôt qu'un *fast food insipide*. Moins nombreux sont ceux qui y verraient plutôt un restaurant *de classe mondiale*. Pourquoi pas d'ailleurs une variété de cafés-restaurants sur ce site? Et pourquoi ne pas en confier la gestion à des organismes sans but lucratif, soucieux de qualité et d'éducation plutôt que de profit? La popularité du restaurant qui se trouve au Lac aux castors témoigne ainsi du désir d'une restauration de qualité. Un répondant signale par ailleurs que les horaires des restaurants pourraient être mieux adaptés au rythme des saisons : en été, les couche-tard ou les lève-tôt seraient nombreux à venir déjeuner dès le lever du soleil au chalet du Belvédère, s'il était ouvert. Et les touristes ne manqueraient pas de s'y arrêter. Pourquoi n'y trouverait-on pas par exemple un bistrot avec une terrasse? Avec un brunch les fins de semaine? Et pourquoi pas aussi une cabane à sucre sur la montagne?

### **Meilleure utilisation du Parc à des fins pédagogiques, d'information ou de sensibilisation**

Un nombre significatif de commentaires (18) suggère que le mont Royal soit plus largement utilisé par les écoles montréalaises à des fins pédagogiques. Les enfants pourraient ainsi être sensibilisés au respect de l'environnement et initiés par la pratique à la biologie, la géologie, l'écologie, l'horticulture, etc. Un personnel de loisir mieux formé pourrait encadrer ces activités. Plus généralement, il serait possible de créer des centres d'interprétation accessibles non seulement aux enfants, mais à l'ensemble des utilisateurs. Les milieux naturels protégés et aménagés, par exemple les cours d'eau restaurés et ceux où des espèces végétales rares seraient réintroduites, pourraient

ainsi être mis en valeur. La présence et la multiplication des batraciens et des oiseaux pourraient être encouragées. Des espèces d'oiseaux disparues pourraient être réintroduites : faisans, perdrix, cardinaux et autres.

### **Meilleure gestion des déchets**

Un nombre significatif de répondants évoque, le plus souvent incidemment et très brièvement, la nécessité d'une meilleure gestion des déchets : plus de contenants pour les déchets, un recyclage de ces derniers, leur ramassage plus fréquent, une meilleure sensibilisation et des mesures plus sévères et plus effectives à l'égard des contrevenants.

### **Aménagements pour les enfants et adolescents**

Nombreux sont les répondants qui déclarent à quel point la montagne a marqué leur imaginaire d'enfant, et avec quel plaisir ils s'y rendent aujourd'hui avec leurs jeunes enfants et avec leurs adolescents. Il faudrait d'après certains d'entre eux rénover les aménagements actuels pour les enfants, jugés peu sécuritaires. Des aménagements plus modernes sont suggérés. Il ne faudrait pas non plus oublier un site pour des activités pratiquées par les adolescents (planche). Des activités sportives pourraient aussi être encadrées par des animateurs de la Ville.

### **Barbecue**

Plusieurs répondants sont d'avis que la cuisine sur barbecue devrait être interdite sur la montagne. Les arguments qu'ils avancent dans ce sens sont la fumée, les odeurs et le danger de feux. Certains sont surpris qu'une telle activité soit permise sur le mont Royal alors qu'elle est presque toujours interdite dans les parcs urbains, partout dans le monde.

### **Personnes à mobilité réduite**

Quelques personnes réclament que des aménagements soient faits pour les personnes à mobilité réduite. Un petit nombre souhaiterait que des véhicules électriques soient mis à leur disposition.

### **Protection des ratons laveurs**

Plusieurs répondants, qui sont pourtant majoritairement des personnes favorables à la protection de la faune et de la flore sur la montagne, précisent néanmoins que des mesures devraient être prises pour que la population de ratons laveurs qui vit sur la montagne diminue.

### **Parc et problèmes canins**

Un très petit nombre de répondants réclame un parc canin. Certains se plaignent des déjections laissées par les chiens, ainsi que par le fait qu'ils ne soient pas tenus en laisse.

Les commentaires concernant le tourisme restent rares, malgré l'importance des activités liées au tourisme sur la montagne. Les seuls commentaires exprimés insistent sur l'importance de la montagne pour la réputation internationale de Montréal et pour son industrie touristique.

De nombreuses autres propositions ont été faites par de très petits nombres de répondants (création d'un observatoire sur le sommet, suppression ou dissimulation des antennes, développement des activités sportives et encadrement, meilleur entretien des chemins en hiver, multiplication des activités bénévoles telles que le « grand ménage » des *Amis de la montagne*, aménagements particuliers de certains sites, etc.) dont le nombre et la diversité confirment jusqu'à quel point le

profond attachement des Montréalais et en particulier des utilisateurs pour le mont Royal suscitent une réflexion sur les nombreux défis qui se présentent pour garantir la globalité de sa protection et de sa mise en valeur.

Alain Péricard

***Passez Go***

Mai 2008



## Annexe 1 : Questionnaire

### Office de consultation publique de Montréal Consultation sur le projet de *Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal*

#### **L'avenir du mont Royal : qu'en pensez-vous?**

L'Office de consultation publique de Montréal mène actuellement une consultation sur le *plan de protection et de mise en valeur du mont Royal*. Outre les séances d'information, il tiendra des ateliers réunissant des spécialistes et experts ainsi que des rencontres où la population et les groupes pourront poser des questions et exprimer leur opinion.

Le plan est le résultat d'un certain nombre de consensus entre les organismes concernés par le mont Royal relativement à son avenir et à sa gestion, à partir desquels l'Office considère utile d'obtenir la perception des citoyens. Avec ce court sondage, l'Office souhaite prendre le pouls des gens, usagers ou non, relativement à des questions comme :

- la protection des espaces verts, des espèces végétales et animales,
- la circulation automobile et le stationnement,
- le vélo hors piste,
- l'accès,
- les nouvelles constructions et aménagements,
- les paysages, etc.

Pour bien comprendre la portée de la consultation, il faut savoir que le territoire visé correspond à l'arrondissement historique et naturel du mont Royal et va bien au-delà du parc du même nom. Il comprend des milieux résidentiels et plusieurs grandes propriétés institutionnelles adjacentes (collèges, universités et hôpitaux) de même que plusieurs cimetières et autres parcs municipaux, d'où les enjeux liés à la cohabitation.

Pour en savoir davantage :

Plan [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

Pour compléter le questionnaire en ligne [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

### ***Identification du répondant***

Homme  Femme   
Moins de 25 ans  45 – 64 ans   
25 – 44 ans  65 ans et plus

#### ***Lieu de résidence***

*Arrondissements de Montréal limitrophes*

*Autres*

Plateau Mont-Royal  Ville de Westmount   
Outremont  Île de Montréal   
Côte des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce  Extérieur de Montréal   
Ville-Marie

Êtes-vous un expert ou un membre d'un organisme concerné par la conservation et la mise en valeur du mont Royal?

Non  Oui

Si oui, préciser :

**Protection et mise en valeur de la biomasse et de la biodiversité :** *Il est difficile d'établir à partir de quels seuils les milieux naturels de la montagne se dégraderont à un point tel que la montagne ne puisse plus assumer ses fonctions environnementales et sociales actuelles. On sait cependant que les écosystèmes se sont altérés au cours du siècle dernier : le réseau hydrique du mont Royal est presque inexistant alors que l'eau constitue un élément essentiel des milieux naturels. Certaines espèces végétales et animales, dont plusieurs espèces d'oiseaux, ont aujourd'hui complètement disparu de la montagne.*

**Question 1.** Avec laquelle des propositions suivantes êtes-vous le plus d'accord?  
(cocher une seule case)

- Que la faune et la flore indigènes qui subsistent sur le mont Royal soient intégralement protégés
- Que des constructions ou autres aménagements puissent être réalisés pour autant que des mesures compensatoires obligatoires s'appliquent afin de recréer les habitats perdus
- Que la ville ait une approche flexible au cas par cas comme c'est le cas actuellement
- Je ne sais pas

**Circulation automobile de transit :** *De nombreux véhicules font quotidiennement le trajet Chemin Remembrance - Voie Camilien-Houde pour se rendre rapidement de Côte-des-Neiges ou de Westmount au Plateau Mont-Royal ou à Outremont, ou font le trajet inverse.*

**Question 2.** Seriez-vous d'accord pour que la circulation de transit soit interdite sur le mont Royal et que seuls les véhicules des usagers du parc soient autorisés?

Très d'accord                       Peu d'accord   
Assez d'accord                       Pas du tout d'accord

**Circulation automobile et stationnement :** *Près des deux tiers des visiteurs des sites accessibles par la route (Lac aux castors / Maison Smith, Belvédère Camilien Houde) y vont en auto. La conséquence est que les espaces asphaltés (voies d'accès et stationnements) occupent beaucoup d'espace et, qu'à certaines périodes, ils sont insuffisants pour répondre aux besoins.*

**Question 3.** Seriez-vous d'accord pour que des mesures incitatives soient prises pour encourager les usagers du mont Royal à s'y rendre en transport en commun (autobus ou service de navettes au départ de stationnements au pied de la montagne et des stations de métro) ou en vélo, et pour que l'accès en automobile et le stationnement soient limités?

Très d'accord                       Peu d'accord   
Assez d'accord                       Pas du tout d'accord

**Vélo hors piste :** *La pratique du vélo hors piste est actuellement permise partout sur la montagne. Or, il s'avère qu'elle provoque l'érosion des pentes et peut être nuisible au maintien et à la survie de certaines espèces végétales et animales.*

**Question 4.** Seriez-vous d'accord avec le fait de délimiter l'usage du vélo hors piste pour protéger la faune et la flore, en particulier les espèces menacées, tout en sanctionnant fortement les contrevenants?

Très d'accord                       Peu d'accord   
Assez d'accord                       Pas du tout d'accord

**Accès et signalisation :** *Le relief accidenté, l'orientation des voies d'accès actuelles et l'existence de vastes propriétés privées et institutionnelles limitent l'accès à la montagne à partir de certains secteurs. Plusieurs accès sont en outre peu connus, peu aménagés et peu indiqués.*

**Question 5.** Considérez vous qu'il est prioritaire que les voies d'accès au mont Royal soient aménagées, restaurées, mieux signalées et même augmentées à partir de certains secteurs, en particulier des stations de métro limitrophes?

- |                   |                          |                         |                          |
|-------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Très prioritaire  | <input type="checkbox"/> | Peu prioritaire         | <input type="checkbox"/> |
| Assez prioritaire | <input type="checkbox"/> | Pas du tout prioritaire | <input type="checkbox"/> |
| Je ne sais pas    | <input type="checkbox"/> |                         |                          |

**Constructions, agrandissements et entretien dans les milieux construits :** *Depuis les années 1850, des résidences et des bâtiments institutionnels occupent une proportion de plus en plus grande des flancs du mont Royal. La réglementation actuelle ne procure pas un encadrement serré et uniforme du cadre bâti (qualité, hauteur, taux d'implantation, entretien, etc.)*

**Question 6.** Seriez-vous d'accord pour que soient strictement limitées l'implantation et la hauteur des nouvelles constructions privées et institutionnelles sur les flancs du mont Royal et pour que soit valorisé l'entretien des bâtiments et des aménagements existants?

- |                |                          |                      |                          |
|----------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|
| Très d'accord  | <input type="checkbox"/> | Peu d'accord         | <input type="checkbox"/> |
| Assez d'accord | <input type="checkbox"/> | Pas du tout d'accord | <input type="checkbox"/> |

**Grands rassemblements :** *Les grands rassemblements sur la montagne ont fait partie de l'histoire sociale et culturelle de la métropole au cours des dernières décennies. Ces événements exigent toutefois de vastes secteurs dégagés, un minimum d'infrastructures et ils peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement naturel.*

**Question 7.** Pensez-vous que la pratique des grands rassemblements sur le sommet de la montagne devrait être :

- |           |                          |          |                          |
|-----------|--------------------------|----------|--------------------------|
| Supprimée | <input type="checkbox"/> | Encadrée | <input type="checkbox"/> |
|-----------|--------------------------|----------|--------------------------|

**Paysages :** *La montagne est un élément central du paysage montréalais et un lieu exceptionnel d'observation de la ville. La prise en compte des vues et perspectives depuis et vers le mont Royal sont complexes et les mesures prises dans ce sens ont jusqu'à présent été d'une efficacité variable.*

**Question 8.** Considérez-vous que la Ville devrait s'assurer que les projets immobiliers protègent les vues depuis et vers la montagne?

Oui  Non  Je ne sais pas

*Si vous avez des commentaires ou des suggestions à transmettre à l'OCPM à propos du Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal, vous pouvez utiliser l'espace ci-dessous.*

***Merci de votre participation!***

08-03-17



## **Annexe 2 : Sélection de messages personnels d'amoureux de la montagne**

Le mont Royal est le dernier grand espace vert au centre-ville de Montréal, et il est à protéger, à entretenir et à revitaliser.

C'est très important que ce parc naturel soit préservé pour que mes petits-enfants puissent en profiter comme moi j'en ai profité tout au long de ma vie. Merci de vous occuper de ce patrimoine naturel.

This is one of the most important and vital areas of the city. We need to do all we can to protect it, its fauna and all natural sites most importantly. People's considerations come in after the mountain.

La protection intégrale de la montagne et des espaces environnants devrait être une priorité absolue. La Ville devrait légiférer de manière très stricte pour assurer la protection, la renaturalisation et l'épanouissement de cet espace vert extraordinaire.

Gardons cet oasis de paix au milieu de la ville bruyante, intact et beau comme il est déjà.

Je suis content des projets récents conduits sur le mont Royal (chalet au lac aux Castors, patinoire gratuite réfrigérée). Bon travail!

Le mont Royal a une grande valeur pour les Montréalais. Il faut garder la nature pour les générations futures. (...) Amener les enfants des écoles pour planter des arbres, leur faire comprendre l'importance de protéger la nature. Il faudrait sensibiliser les gens, pas interdire.

J'adore venir marcher sur le mont Royal. Pour Montréal, le mont Royal est une richesse indescriptible.

Je trouve que l'aménagement (la rénovation) du pavillon au lac aux Castors était une très bonne idée. Le lieu encourage l'utilisation saine de la montagne en fournissant une halte agréable et de la nourriture saine.

Je suis étudiante, mes amies et moi allons souvent au chalet pour discuter et réfléchir en parcourant les sentiers. C'est un privilège d'avoir une montagne en pleine ville. Il faut qu'elle demeure ce qu'elle est – un terrain vierge.

Le mont Royal est une ressource vitale et nécessaire pour les citoyens de la métropole. Il est le poumon de la ville, l'oasis des citadins et le refuge de plusieurs espèces animales. Il est donc primordial de protéger ses ressources et de faire en sorte que son espace ne soit pas restreint par les nouveaux développements immobiliers et qu'il soit protégé des divers dommages humains. Merci pour ce sondage.

Le mont Royal est un des joyaux de la ville. Il est un des rares espaces où l'on peut encore se promener sans trop s'inquiéter pendant les journées de smog! Il est un des rares endroits où on peut échapper encore au rythme rapide de la vie urbaine. Il est aussi un endroit privilégié pour observer le grand pic, le faucon pèlerin, le tyran huppé et d'autres espèces d'oiseaux relativement rares et impressionnantes. Il est un des seuls endroits près du centre-ville où l'on peut faire du jogging, du ski de fond, promener son chien, sur des distances de 10 km et entouré de boisés. C'est un magnifique endroit pour faire un pique-nique en famille, rêvasser avec sa guitare. Il ne faut surtout pas permettre de gruger davantage ses flancs en y autorisant de nouvelles constructions! Et c'est

une très bonne idée de promouvoir le transport en commun pour s'y rendre, et empêcher le trafic automobile de transit sur la voie Camilien-Houde (j'emprunte moi-même ce trajet parfois car je le trouve joli et c'est parfois un raccourci, mais sincèrement je ne peux être que favorable à la fermeture de ce tronçon aux automobiles de transit et à l'idée de permettre uniquement aux usagers du Parc de l'utiliser). Merci beaucoup!

Le mont Royal est un réel joyau qui mérite la plus grande attention et vigilance. Ce lieu historique et milieu de vie doit impérativement demeurer un lieu public accessible, mais aussi strictement protégé, pour éviter que des intérêts privés ou institutionnels ne transforment, dénaturent ou encore dégradent davantage la faune et la flore.

C'est selon moi, un espace vert absolument essentiel à une bonne qualité de vie à Montréal. Il doit être protégé dans son intégralité pour nous et nos enfants!

C'est un joyau à protéger. Cet été je l'ai fait 5 ou 6 fois en vélo par le grand chemin en heure hors pointe pour ne pas avoir trop de piétons et ne pas nuire. Toujours très agréable.

The mountain should be protected as a national treasure.

Please continue in your effort to keep Mount Royal the precious gem it is today. English info and websites are a must. Keep up the good (important) work.

J'ai à cœur cette belle montagne au centre de Montréal dont elle est le poumon et le cœur, et dont les citoyens sont fiers et que les touristes aiment bien découvrir. **NE LÂCHEZ PAS CETTE LUTTE POUR LA CONSERVATION DE NOTRE MONTAGNE !** Merci, une citoyenne qui aime bien s'y balader et qui travaille à sa conservation (corvées).

Merci de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer sur mon usage de ce parc fantastique, car il me permet d'avoir la campagne dans ma cour. C'est extraordinaire.

Whether or not Mount Royal contributes to the ecosystem, I feel it is vital to me as I am a human fauna, and one that is unable to leave the city. The mountain is easily accessible to me, and when I go there, I feel so good! (mentally and physically) When I am on the mountain, I feel as if I am going out to the countryside, even though I am in the middle of the city! It would be a sad day if any more construction were to take place where it would impede the view, quality, and amount of green space in our great city.

Je connais et apprécie le mont Royal depuis 1955 quand, alors âgé de 5 ans je découvrais avec ma famille ce merveilleux parc avec ses chevaux, ses aires de jeux, son tunnel, son Sing-Song ses feux d'artifices, son poste de pompier et ses anciennes fontaines à tête de lion, et autres souvenirs qui me reviennent encore un peu facilement parce que notre montagne n'est pas encore trop dévisagée...mis à part les graffitis sur les monuments, inacceptables d'ailleurs, que des gens insensibles ou dévoués à l'enlaidissement des lieux publics et privés nous imposent sans vergogne, entre autres là où se font des jams de tam-tams...Il y avait des cabanes de parc pour se réchauffer quand on patinait et des préposés pour nous aider au besoin ou nous rappeler les règlements. Très peu de vandalisme comme on en voit périodiquement. Même si ce n'était pas parfait, on se faisait un devoir de bien se préparer pour y passer du bon temps tout en étant vigilant face aux dangers possibles qu'on peut rencontrer dans les grands parcs.

Cette montagne est sacrée.

La montagne est un des joyaux de la ville de Montréal. C'est un vrai poumon vert pour cette ville, à laquelle il assure une certaine qualité de l'air et plus qu'une protection contre la création d'un pôle de chaleur comme c'est maintenant le cas dans plusieurs grandes villes en Amérique du Nord. Finalement, c'est un lieu de ressourcement pour plusieurs personnes et un des seuls contacts avec la nature pour un grand nombre d'habitants de Montréal. Il faut veiller à la protection de ce fabuleux territoire. Merci.

C'est à mon avis le joyau de Montréal, en particulier les aires de promenades et surtout, dans mon cas, les splendides pistes de ski de fond que j'utilise de trois à quatre fois par semaine durant l'hiver!

Cela est un patrimoine et ça appartient au peuple...

La Ville de Montréal devrait accorder au moins autant de soin à sa montagne que la Ville de New-York en accorde au Central Park, et lorsque tous auront compris l'importance de la belle nature que nous offre notre montagne, tous en tireront du bien être. Nous devrions pouvoir un jour marcher dans les sentiers où les zones humides auraient refait leur apparition dans la montagne. Les rares espèces fragiles qui vivent encore sur notre montagne devraient être strictement protégées, sans toutefois interdire l'accès de certains lieux de la montagne. Car pour les Montréalais et les visiteurs, une promenade dans les sentiers de la montagne aide à reposer nos esprits tourmentés de citoyens.

Le fait d'avoir un espace comme le mont Royal au cœur d'une grande ville est assez exceptionnel. Je crois qu'il faut faire le plus possible pour préserver son intégrité (faune, flore) tout en maximisant son utilisation par ses citoyens. C'est tout un défi que de maintenir cet équilibre fragile.

Je crois que le mont Royal doit être préservé à titre de parc principal de la ville de Montréal. Il ne doit pas être ultra protégé comme un site de l'UNESCO, mais rester vivant, actif, et intégré à la vie urbaine de Montréal. Je ne crois pas que le mont Royal soit un milieu naturel exceptionnel en soi. Son caractère exceptionnel vient de son intégration en milieu urbain.

Merci de nous avoir permis de donner une opinion. On aime beaucoup la montagne!

Étant montréalaise d'origine et fière de l'être, je considère que seul le mont Royal est un lieu de retrait paisible et très près de la nature pour les Montréalais qui n'ont pas les moyens de sortir de Montréal pour s'approcher de la nature. Il faut impérativement sauver le mont Royal, c'est notre fierté, notre sortie hebdomadaire, le lieu où combler notre besoin d'être près de toute la beauté de la nature. S'il-vous-plaît, considérez que le mont Royal doit être préservé de toute la folie de grandeur des «faiseurs d'argent au détriment de la vie».

Vivement une volonté politique pour dégager cette montagne des requins qui la grugent, quels qu'ils soient [...] Cette montagne nous appartient, rendez-la nous !

Il est essentiel de préserver ce parc qui est unique en Amérique du Nord, autant par sa situation géographique au cœur d'une ville et sur une montagne que par ses dimensions qui permettent l'existence de sentiers pour la pratique du vélo, du ski de fond, de la marche et d'autres activités récréatives. C'est de plus un attrait touristique important, compte tenu du nombre de touristes qui viennent y passer un moment été comme hiver. Il est probable, voire certain, que des promoteurs immobiliers font depuis des années des pressions pour y implanter des projets de prestige qui probablement, comme dans la plupart des cas, finiraient par détériorer le paysage. Ne cédon pas à l'appât du gain car nous pourrions le regretter. Il serait cependant dans l'intérêt de la ville de Montréal de poursuivre la rénovation des installations existantes en améliorant les services comme on l'a fait pour le chalet du lac aux Castors.

I am a very frequent user of the mountain and enjoy it immensely. I would very much like to see it fully protected.

The Park is the most beautiful part of our Island and heritage. It enhances the lifestyle of those living here by use and view. Visitors and tourists are enamoured by the sight. We must preserve its beauty, green spaces and animal life by limiting auto traffic and building encroachment.

La montagne du mont Royal est comparable au Central Park de la ville de New York. Si on aime Montréal on doit protéger le parc du mont Royal et prendre les décisions qui s'imposent. Avoir une montagne en pleine ville est une richesse inestimable qui contribue au rayonnement de Montréal ailleurs dans le monde. En cette ère où l'environnement est plus que menacé, protégeons cet espace du développement sauvage. Je n'habite plus Montréal, mais je fréquente le parc très souvent, quel lieu magnifique, quelle richesse à sauvegarder!

I am a professor of physical education at Vanier College with specialisation in Outdoor Education. One of the courses I teach is Urban Wilderness. It is an wilderness awareness course whereby the students are introduced to the idea that they do not have to leave the Island of Montreal to experience nature/wilderness. The citizens of Montreal need this!

The "Mountain" is a jewel and it is not being treated as such. What a beautiful place it could be. I believe all measures and money have to be invested in Mount Royal Park to ensure it becomes a special place where everyone can appreciate it. It needs a complete overhaul as it has been neglected for decades. No investment is too big. We have an opportunity to turn this park into a nature heaven. All wildlife must be encouraged and preserved. More trees must be planted, more flowers must be planted, bird houses should be installed. Spare no expense and we have something to be very, very proud of here in Montreal.

Promeneuse-amoureuse de la montagne depuis 22 ans, je m'y suis rendue régulièrement en vélo, en autobus ou à pied pendant plus de 17 ans. Par contre, depuis la naissance de mes enfants, j'aurais sûrement cessé d'y aller de l'automne jusqu'au printemps si je n'avais pu m'y rendre en voiture. Pour répondre à la question 3, je crois que l'on devrait conserver la superficie des stationnements actuels sans en ajouter, tout en encourageant les moyens alternatifs. J'aimerais aussi demander plus de tables et de chaises à l'intérieur du grand chalet en hiver. J'en profite pour dire mon enthousiasme pour la réfection du grand escalier, de la transformation formidable du chalet du lac, de la patinoire artificielle et de l'amélioration des services de restauration. Cet hiver, la colline pour la glissade a été formidable. J'aimerais aussi dire que j'ai toujours aimé les sculptures disséminées à travers le parc et que l'ajout de nouvelles pièces contemporaines serait un plus, tout comme la tenue plus fréquente d'expositions thématiques extérieures, à vocation artistiques ou culturelles. Merci et bonne continuation!

Mount Royal is the quintessential symbol of our great city. If we do not protect and preserve all aspects of "The Mountain" we will lose it. The Mountain needs water, sun, air, cultivation, and NOT more buildings, cars, and garbage. It needs tender loving care, not neglect. It is not to be conquered, but caressed

MERCI! MERCI! Ce que vous amenez ou proposez est raisonnable et réalisable, avec un peu de bonne volonté de la part de chaque citoyen et des institutions ce sera une bagatelle! Il faut se préoccuper de ce joyau patrimonial et environnemental, lui redonner la place naturelle qui lui revient. C'est vital pour la faune, pour la végétation, aussi et, surtout, pour l'humain, qui malheureusement, est en train de perdre son lien avec sa seule patrie, la Terre.

It is extremely important that the "Mountain" be kept as a green space and protected to the utmost. We are so fortunate to have such an area close to the city centre. We have destroyed so much of what once made Montréal unique--i.e. the homes within the "Golden Mile"--let us not destroy our mountain on the alter of greed and hungry real estate brokers.

Le mont Royal est le parc le plus prestigieux du Canada! Pourquoi ne pas en partager la gestion avec Parcs Canada qui fait en général une gestion exemplaire de ses parcs.

People the world over see a picture of Mount Royal and recognize Montreal, just as Big Ben means London, the Empire State Building means New York, and the Kremlin means Moscow. We MUST do everything possible to protect our mountain as a symbol to the world, because once it's gone, it's gone forever.

. J'ai beaucoup voyagé et les villes qui ont su garder et préserver un grand espace vert dans leur plan de développement ont une richesse incalculable pour les citoyens et les touristes. Pour Montréal, la beauté réside en plus dans le dénivelé de l'espace vert et la coloration exceptionnelle des arbres à l'automne... Tout à fait sublime comme décor dans une ville!!! De nos jours, avec la fragilité de l'environnement, il serait IMPARDONNABLE de ne pas PROTÉGER CE PARC EXCEPTIONNEL QUI FAIT LA RENOMMÉE DE NOTRE VILLE auprès des touristes.

Et vous, administrateurs de la Ville, vous qui êtes pris entre le beau et l'odieux, ne perdez pas courage. Et s'il venait à vous manquer, allez vous promener et allez marcher sur NOTRE mont Royal. Ne me dites pas que vous n'avez pas besoin d'un endroit de repos visuel et auditif. Le mont Royal n'est pas parfait mais c'est le seul que nous ayons, alors tâchons de contrôler les dégâts avant qu'enore une fois, il ne soit trop tard. Merci beaucoup pour cette tribune. J'espère qu'il y a de braves gens responsables et qui sont en charge pour le bien de l'ensemble de la communauté et non pas pour le bien de certains individus. Et s'il-vous-plaît, je ne veux pas entendre d'arguments économiques favorisant quelque construction que se soit. C'est vraiment rire du monde en pleine face que de tout justifier par l'argent. Il existe des jeux de sociétés, des jeux d'ordinateurs et autres moyens d'étancher sa cupidité. Pour finir, je suggère que ceux qui veulent construire sur le mont Royal aillent faire un tour sur Second Life.com. Ils pourront faire toutes les frivolités qu'ils veulent avec ce que l'argent leur permettra d'acheter. Merci et au plaisir de se croiser dans les sentiers encore non condominiumisés.

Our family has been jogging, walking, playing, skating, skiing, cycling and picnicking on the mountain for 40 years. It is the first place we bring out-of-town visitors to enjoy. The park is a landmark that Montreal is renowned for and therefore we are in favour of any measure that protects the environment and the park itself for use by many generations to come.

Je vais assez souvent à la montagne à partir de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville (8 fois par année environ, à toutes les saisons) car j'aime beaucoup ce lieu pour y marcher, et plusieurs de mes ancêtres sont inhumés à proximité dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Marcher près d'eux tout en contemplant ma ville est important pour moi.

Le mont Royal est un lieu naturel exceptionnel, c'est un grand privilège pour une ville de posséder un tel élément de la nature. Donc, en tant que citoyens, en tant que ville, nous devons encadrer et préserver ce joyau naturel que la nature nous a laissé avant qu'il ne soit trop tard.

Il ne viendrait pas à l'idée d'un Newyorkais ou d'un Parisien de construire trop près ou à l'intérieur de Central Park ou du bois de Boulogne! Combien de consultations faudra-t-il avant que les

promoteurs de tout acabit comprennent que le mont Royal est lui aussi un joyau et qu'il doit être protégé?

Il est capital et primordial de protéger la faune et la flore du poumon sis dans la plus belle des villes nord-américaines. Merci!

Si vous avez besoin de petites mains pour vous aider à réaliser tous ces beaux projets, je suis là!

Le mont Royal, tout comme les parcs naturels situés ailleurs sur l'île de Montréal, s'avère un des rares joyaux naturels que nous possédions. Il est primordial de préserver ces magnifiques espaces verts contre toute intrusion (construction de bâtiments, rues, obstruction de vue), il faut aussi préserver ce qui reste de la faune et de la flore. Si nécessaire, il y a lieu de mettre les effectifs nécessaires (personnel compétent, biologistes, ingénieurs forestiers, jardiniers, élagueurs, policiers, etc.) afin de conserver ce patrimoine si précieux que Montréal détient. Merci.

J'ai découvert le mont Royal grâce à ma mère, qui était une ferventeoureuse de sa ville. Régulièrement, elle nous amenait en randonnée automobile au belvédère, côté est, et s'exclamait : «Mon beau Montréal». La voiture, bien que polluante, nous a permis de faire notre petit arrêt régulièrement sur la montagne. La traverser, ne serait-ce que pour un court moment, nous permet de nous ressourcer. Limiter son accès au transport en commun empêcherait bien des gens qui, comme moi, n'habitent pas à proximité, de profiter de ce site unique. Car, comme ma mère j'emmène mes enfants régulièrement traverser la montagne pour leur faire découvrir ses points de vue uniques. À eux d'y revenir passer de plus longs moments comme je l'ai si souvent fait moi-même.

As a more than regular hiker/walker on the Mountain, I FERVENTLY believe that we should protect this natural, green space no matter what! Mount Royal is Montreal's beach and the only place one can go in the city to have complete serenity and a semi-breath of fresh air. On all my walks on the Mountain I witness the MANY people who take advantage of this precious recreational area to get some exercise and stay healthy (both physically and morally) in this world of ours that is ever-concerned with health issues. As someone who has much interaction with tourists who come to Montreal, I can definitely testify to the fact that Mount Royal is a cherished and awesome attraction for tourists who access the Mountain via public transport without skipping a beat! Our Mount Royal is LOVED in all its natural beauty by citizens and tourists alike -- PLEASE PROTECT this HAVEN !!!!

La protection du mont Royal est une priorité pour que les générations futures puissent la considérer comme une des 7 merveilles de Montréal.

Le mont Royal est un site tellement unique, et d'une beauté si exceptionnelle, que tout doit être fait pour en conserver son intégrité.

J'adore le mont Royal, et c'est beaucoup grâce à lui que j'aime Montréal et que je souhaite y demeurer encore longtemps. Je m'y rends au moins une fois par semaine et je souhaite que mes enfants, mes petits-enfants et les générations futures puissent en profiter encore dans longtemps. Je suis pour une protection intégrale, sans permettre de projet de construction. Merci de prendre la peine de consulter les utilisateurs.

Mount Royal is among Montreal's most precious assets: the Mountain is at the very heart of the city. Few, if any, major cities have a mountain at their centre, and none have a mountain with access and use as a great park shaped by Olmsted. Montreal must recognize and protect what is left of our unique asset in the way that New York and Boston make the most of their Olmsted designs. Just as private conservancies restored New York's Central and Prospect Parks, concerned citizens

groups in Montreal such as Les Amis de la Montagne fought hard with private resources and personal commitment to reverse the dereliction of Mount Royal for over twenty years. Before that, the members of the Parks and Playgrounds Committee safeguarded the Mountain from threatened development. The City of Montreal is predictably pulled in many directions by competing interests for infringements on the Mountain's precious assets as a habitat for flora and fauna, and refuge for citizens. There must be a permanent body constituted, funded, and granted appropriate authority to review projects as soon as they are proposed from any source, and to respond before any action is taken. The Table de Concertation is an example of a focused, dedicated group with the expertise to inform choices for the Mountain. The City of Montreal cannot replicate the experience and skills of such a group of professionals and citizens representing a cross-section of users. The Table and others have long worked to define protocols for the Mountain. Their resources should be engaged in the development and implementation of any new plan. In all his park plans, Olmsted sought to create places of refuge and refreshment for every citizen. Now more than ever, we need to protect his and our Mount Royal.

I believe the protection of the natural beauty of the mountain is of the utmost importance. There are many ways people can access and appreciate its natural beauty. If people are encouraged to go out of their conventional ways, i.e. driving (using cars, parking, etc.), they will learn to appreciate it more. It could also have a positive impact on the way people act and do their part in the greater scheme of things for the environment. Sometimes inconvenience forces you to think and see things differently. The future of our environment concerns us all.

I have only recently discovered the beauty of walking over Mount Royal. We cannot lose this wonderful space!

I know of no other city park where one can ski, skate, slide, picnic, hike, dance or bird watch. If I am somewhere in the city where I can see the mountain, I am reassured. I love to see it change with the seasons. Our Mount Royal needs to be protected but I would be saddened to see it over-regulated. Thank you for all your loving care.

Merci d'avoir donné l'occasion de s'exprimer à deux utilisateurs fréquents du Parc du Mont-Royal. Chaque weekend, nous y allons pour marcher, faire du ski de fond ou de la raquette, ou tout simplement pour aller dans la nature, respirer du bon air et voir les belles vues de Montréal, du mont St-Hilaire, des Adirondacks, des monts verts du Vermont, etc. Ce parc est au cœur de l'identité de Montréal, et lui confère une grande partie de sa beauté et de sa joie de vivre. C'est donc essentiel de protéger ce bel héritage par tous les moyens possibles, afin que les générations qui suivront puissent, elles aussi, aller s'y amuser, s'y recueillir, s'immerger dans la nature, s'entourer de beauté et profiter de la paix et du bonheur dont nous comble le Parc du Mont-Royal.

Je serais volontaire pour travailler à la sauvegarde du mont Royal, un joyau unique au monde, mon havre de paix depuis plus de quarante ans.

The mountain is a wonderful gift for Montrealers. Taking a walk, riding your bike, even just going up to sit down somewhere in this suspended reality of a natural world in the middle of the city- is deeply healing and rejuvenating. It is a deeply important place for myself and my family. It merits love, care and protection, and access to it by the citizens is also crucial. Good luck and thank you for giving our dear mountain the attention it deserves.

Mount Royal is an ineradicable reminder, in the most visible inconvenient location in our city, of the bioinfrastructure upon which all our lives depend. Its iconic and educational value, as well as its recuperative effects on the spirits of anyone who treads its trails, far outweigh ANY profits that could be realized by short-sighted developers and property owners whose lobby will no doubt be

prominent in the coming hearings. Please do not spend my taxes subsidizing property development on Mount Royal! Thank you.

Ne touchez pas à ma montagne. Soyez respectueux envers la nature.

Le mont Royal est ce que nous avons de plus précieux à Montréal. Perdre sa beauté et la nature ferait oublier le signe distinctif de notre ville. Peut-on imaginer Barcelone sans le Tibidabo?

La montagne est la seule raison pour laquelle je vis à Montréal.

J'ai grandi à Montréal et y ai vécu jusqu'à l'âge de 20 ans. J'habite maintenant en Colombie-Britannique. Je viens souvent à Montréal toutefois pour visiter ma famille et mes amis. Le mont Royal pour moi est une partie très importante de la ville. C'est un lieu que tous les Montréalais connaissent, et veulent faire connaître lorsqu' ils font visiter Montréal à un voyageur ou un ami. Pour ma part, le mont Royal est un lieu historique qui suscite un sentiment d'appartenance, de liberté, de fierté et de rafraîchissement. C'est un poumon à la fois pour l'air, mais aussi pour l'esprit. On doit préserver cette montagne qui est unique. Les richesses qu'elle possède la rendent unique : la faune, la flore, la hauteur, la situation géographique.

On est chanceux d'avoir une montagne en plein milieu de notre ville. Elle est belle et contient une variété d'animaux qui n'est peut-être pas connue. Il est important que soit sauvegardée cette montagne qui fait partie de notre patrimoine.

Je ne suis pas vraiment au courant de toutes les réglementations concernant la protection du mont Royal. Mais si la réglementation est moins stricte qu'à New York pour le Central Park, je considère qu'elle devrait être aussi valorisée que là bas. J'ai été très impressionné de trouver un aussi grand parc dans une métropole comme celle-ci. De plus, nous avons un atout que New York n'a pas : notre parc est en relief. Ceci, à mes yeux, augmente grandement la valeur du mont Royal. Je serais même d'avis que la ville de Montréal adopte une réglementation exemplaire pour la conservation de cet espace qui fait partie de notre patrimoine!

It's important to not encroach on the park space with new buildings and to preserve the ecosystem in the park as much as possible, because this mountain and the park that surrounds it is the best thing about life in Montreal!!! We need these green spaces to breathe, both literally and metaphorically.

I have been walking up Mount Royal mountain at least once a for the past 10 years; it's an integral part of my life. I think it's the most important part of this city because it gives Montrealers a chance to experience nature without leaving the city. There are many people who cannot afford to leave the city on a regular basis. This is extremely important for the mental and physical health of any city dweller, please don't allow any projects that will endanger the mountain's precious existence. Education is key.

## **Remerciements**

Luc Doray et Louise Roy, *Office de consultation publique de Montréal*

Catherine Escojido, *Escojido.com*

Traitement de données et croisements de variables : Ibrahima Bert

Saisie et compilation de données : Éloïse Lévesque et Khalid Drag

Mise en ligne du questionnaire : Alexis Musanganya, *Office de consultation publique de Montréal*